



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm



La science pour la santé
From science to health

Comité d'éthique

Mercredi
15/10
2025

12^e

journée annuelle
du Comité d'éthique
de l'Inserm

Contrôler ou libérer nos cerveaux ? : la tension éthique des neurotechnologies

**& Les travaux en cours du Comité d'éthique de l'Inserm :
Liberté académique, Genre et recherche en santé,
Représentation de l'animal en recherche, Volontaires Sains
dans la recherche, Intelligence Artificielle**

Amphithéâtre Buffon,
15 rue Hélène Brion,
Paris 13^e,
et par Web-conférence

En partenariat avec



Université
Paris Cité

ORGANISATION

Hervé Chneiweiss, Christine Lemaitre, Yamina Sadani, Marley Berdah

Prestataire audiovisuel : Université Paris Cité
Mise à jour graphique : Flore Avram

LIEU

Amphithéâtre Buffon, 15 rue Hélène Brion,
Paris 13e
et par Web-conférence

SOMMAIRE

● Programme de la journée	Page 4
● Le Comité d'éthique de l'Inserm	Page 8
● Le Comité consultatif national d'éthique du numérique	Page 9
● Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé	Page 9
● Résumés des interventions	Page 10
● Biographies	Page 14

PROGRAMME

- **08 h 30 – 08 h 45 - Accueil**
- **08 h 45 – 09 h 15 - Ouverture**
 - **Didier Samuel** – Président directeur général de l'Inserm
 - **Hervé Chneiweiss** – Président du Comité d'éthique de l'Inserm
 - **Claude Kirchner** – Président du Comité consultatif national d'éthique du numérique
- **09 h 15 – 13 h 15 - SESSION 1 : CONTRÔLER OU LIBÉRER NOS CERVEAUX : LA TENSION ÉTHIQUE DES NEUROTECHNOLOGIES**
- **09 h 15 – 10 h 00**
Où en sommes-nous ? L'actualité scientifiques sur les dispositifs de neurotechnologie invasifs et non-invasifs
 - Interfaces cerveau-machines non invasives et invasives : avancées et considérations éthiques
Jérémie Mattout, Chercheur Inserm, co-responsable de l'équipe COPHY, Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon
et Blaise Yvert, Directeur de recherche Inserm, Grenoble Institut Neurosciences, Membres de CORTICO, Collectif pour la Recherche Transdisciplinaire sur les Interfaces Cerveau-Ordinateur
- **10 h 00 – 11 h 00 - Table ronde 1 - Neurotechnologies et impacts sur le quotidien : améliorations médicales ou nouvelles formes de contrôle ?**

Modération :
Catherine Bourgain, Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société, Villejuif, et Comité d'éthique de l'Inserm

 - **Neurotechnologies : promesses et menaces**
Jean-Antoine Girault, Directeur de recherche Inserm émérite, ICM et NeuroSU, Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé
 - **Neurotechnologies pour le traitement des troubles de parole: un sujet sensible**
Anne-Lise Giraud, Directrice de l'Institut de l'Audition, centre de l'Institut Pasteur et l'IHU reConnect, fondation abritée par l'Institut Pasteur
 - **Remarcher, entre l'espoir et la réalité**
Sebastian Tobler, Professeur à la Haute école spécialisée bernoise, Responsable du SCI (Spinal Cord Injury) - Mobility Lab, Berne, Suisse
 - **Stimulation cérébrale profonde: entre espoir et concession, que choisiriez-vous ?**
Marie Fuzzati, Directrice scientifique de France Parkinson

- **11 h 00 – 11 h 15 - Pause-café**
- **11 h 15 – 12 h 15 - Table ronde 2 - L'éthique des neurotechnologies : qui décide des limites ?**

Modération :
Catherine Vidal, Institut Pasteur, Paris, et Comité d'éthique de l'Inserm

 - Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique des neurotechnologies, **Dafna Feinholz Klip**, Directrice par intérim, Division de la recherche, de l'éthique et de l'inclusion, UNESCO
 - Neurotechnologies et bioéthique: construire un cadre pour l'innovation
Hadhemi Kaddour Robin, Cheffe de projet recherche & neurosciences, Agence de la biomédecine
 - Débat avec les participants sur site en en ligne sur la gouvernance préférable
- **12 h 15 – 13 h 00 - Table ronde 3 - Neuro-droits : protéger l'individu ou brider l'innovation ?**

Modération :
Célia Zolynski, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Comité consultatif national d'éthique du numérique

 - **Penser nos droits : quelle protection pour nos cerveaux ?**
Marion Abecassis, Avocate aux Barreaux de Paris et de New York, Counsel chez DLA Piper, Paris, invitée permanente du Comité d'éthique de l'Inserm, Membre du Comité Scientifique de AI for Health
 - **Les neurodroits : innovations nécessaires ou miroir aux alouettes ?**
Réflexion à partir des droits à « l'intégrité cérébrale » et à « la continuité psychologique »
Sonia Desmoulin, Directrice de recherche CNRS, Directrice adjointe du laboratoire Droit et Changement Social, UMR 6297, Nantes Université/CNRS
 - **Éthique et Entrepreneuriat**
Alexis Génin, Directeur de Brain & Mind
- **13 h 00 – 13 h 15 - Conclusion et Grand Témoin**
 - **Libertés de penser et de s'exprimer, enjeux d'éthique à la confluence des technologies numériques et neuronales**
Claude Kirchner, Président du Comité consultatif national d'éthique du numérique
- **13 h 15 – 14 h 00 - Pause déjeuner**

● **14 h 00 – 17 h 35 - SESSION 2 : LES TRAVAUX
DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE L'INSERM**

Modération :
Séverine Mathieu, École Pratique des Hautes Études, PSL, et Comité d'éthique de l'Inserm

- 14 h 00 -** Liberté académique. Mais laquelle ?
Jennifer Merchant, Université Panthéon-Assas et Comité d'éthique de l'Inserm
Tribune « La liberté académique n'est pas une option : la démocratie est son enjeu, l'éthique sa boussole »
Jean-François Delfraissy, Président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé
- 14 h 40 -** Groupe « Genre et recherche en santé » : Réflexion genre et intersectionnalité dans les recherches en santé
Catherine Vidal, Institut Pasteur, Paris, et Comité d'éthique de l'Inserm et
Jennifer Merchant, Université Panthéon-Assas et Comité d'éthique de l'Inserm
- 15 h 20 -** Groupe « Recherche en santé au Sud » : VoIREthics, Volontaires en Recherche et Éthique : passé, présent, futur
François Hirsch, Membre de la Commission Nationale des CPP, et Comité d'éthique de l'Inserm
Discutant : **Yves Donazzolo**, MCF - Associate Professor, Université Grenoble Alpes, Praticien Senior Urgences Adultes CHU Grenoble Alpes, Pharmacologue clinicien, Eurofins Optimed, France

● **16 h 00 – 16 h 15 - Pause**

Modération :
Christine Dosquet, Présidente du Comité d'évaluation éthique de l'Inserm (CEEI-IRB) et Comité d'éthique de l'Inserm

- 16 h 15 -** Groupe « Neurotechnologies et intelligence artificielle (IA) » : Recommandations de bonnes pratiques suite à l'analyse des questions éthiques soulevées par l'utilisation de l'IA dans la recherche à l'Inserm
Frédérique Lesaulnier, Déléguée à la protection des données, Institut du Cerveau, Paris, et Comité d'éthique de l'Inserm
Discutant : **Raja Chatila**, Professeur émérite à Sorbonne Université, Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique, membre du Comité consultatif national d'éthique du numérique

- 16 h 55 -** Groupe « Représentation de l'animal en recherche », **Bertrand Bed'Hom**, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, et Comité d'éthique de l'Inserm
Discutant : **Laurent Pinon**, Chef du département des pratiques de recherche réglementées au Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- **17 h 35 - Conclusions**
• **Hervé Chneiweiss** - Président du Comité d'éthique de l'Inserm

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE L'INSERM

Le Comité d'éthique de l'Inserm (CEI) anime la réflexion sur les questions éthiques soulevées par la recherche scientifique médicale et la recherche en santé telle qu'elle est mise en œuvre au sein de l'Inserm. Le CEI peut être saisi par tout personnel de l'Inserm, via les instances scientifiques, ou par la direction générale. Il peut également s'autosaisir.

Principales missions du Comité d'éthique de l'Inserm :

- **conduire et développer** la réflexion sur les aspects éthiques associés aux pratiques de la recherche ;
- **anticiper**, par un travail de veille et de conseil, les conditions de mise en œuvre de recherches innovantes ainsi que les modalités de leur accompagnement éthique, notamment du point de vue de leurs impacts et conséquences ;
- **sensibiliser** les personnels de recherche à l'importance de l'éthique, afin de garantir un juste équilibre entre leur liberté intellectuelle et leurs devoirs vis-à-vis de l'Institut et de la société ;
- **formuler** des recommandations concernant les règles relatives à l'éthique et à la déontologie de la recherche, en lien avec la responsabilité du chercheur devant l'institut et la société, en particulier dans ses activités d'évaluation, de valorisation de la recherche et d'expertise ;
- **associer** les différents partenaires de l'Inserm à une réflexion partagée sur les grandes thématiques de la santé publique relevant de choix de société ;
- **favoriser** l'appropriation par tous des enjeux d'un questionnement éthique responsable, par des initiatives de proximité et des événements institutionnels significatifs, ainsi que par la diffusion des savoirs ;
- **contribuer** à l'organisation des débats publics, et si nécessaire les susciter, dans les domaines émergents de l'innovation biomédicale.

En savoir plus : <https://www.inserm.fr/ethique/comite-dethique-de-linserm>

Le CEI participe au programme LORIER, L'Organisation pour une Recherche Inserm Ethique et Responsable, qui vise à construire et à faire vivre une culture de recherche éthique et responsable au meilleur niveau d'exigence internationale. Le portail LORIER a pour rôle de faciliter la co-construction et le partage des ressources et des outils qui permettront d'ancrer de meilleures pratiques.

En savoir plus : <https://lorier.inserm.fr/>

LE COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE

Le Comité consultatif national d'éthique du numérique (C.C.N.E.N.) est présidé par M. Claude Kirchner et réunit vingt personnalités issues de différents horizons – recherche, sciences et technologies, droit, économie, philosophie, santé, monde associatif et secteur industriel – afin d'apporter une expertise indépendante sur les enjeux d'éthique du numérique. Les membres du C.C.N.E.N. ont été nommés par décret du Premier ministre le 4 septembre 2025. Ils sont tous bénévoles et indépendants des institutions qui les ont nommés dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au C.C.N.E.N.

LE COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (C.C.N.E.) est une institution indépendante dont la mission est de donner des avis sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevées par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé ou par les conséquences sur la santé des progrès de la connaissance dans tout autre domaine. Le Comité est actuellement présidé par le Professeur Jean-François Delfraissy, renouvelé à cette fonction par décret du 9 juin 2023.

<https://www.ccne-ethique.fr/fr>

RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

● **Jérémie Mattout et Blaise Yvert**

Membres de CORTICO, Collectif pour la Recherche Transdisciplinaire sur les Interfaces Cerveau-Ordinateur

Interfaces cerveau-machines non invasives et invasives : avancées et considérations éthiques

Les neurotechnologies permettent d'interfacer le système nerveux central (SNC) pour enregistrer son activité et/ou le stimuler pour modifier son fonctionnement. Elles permettent de construire des interfaces cerveau-ordinateur fonctionnant en temps réel. Les enjeux sont multiples : mieux comprendre d'un point de vue fondamental le fonctionnement du cerveau ; proposer des solutions cliniques de réhabilitation pour compenser des pertes fonctionnelles suite à des lésions cérébrales ou des maladies neurologiques ; proposer des dispositifs de monitoring, voire récréatifs, s'inscrivant dans la vie courante du grand public.

Pour cela, deux approches se complètent : les dispositifs externes dits « non invasifs » qui enregistrent ou stimulent le cerveau depuis l'extérieur du corps, et les dispositifs implantables dits « invasifs » qui nécessitent une chirurgie pour les positionner au plus près des zones cérébrales d'intérêt. Ces approches, aux applications médicales mais aussi sociétales de plus en plus nombreuses, soulèvent chacune des questions éthiques profondes, parfois communes, notamment sur les conséquences possibles d'une interaction entre le cerveau et l'artificiel, sur la confidentialité des données personnelles, sur la sécurité et l'égalité d'accès à ces technologies, sur leur finalité et possibles mésusages, ou encore sur le devenir de l'intime. Autant de questions qu'il faut aborder en connaissant l'état d'avancement de ces technologies, afin d'en évaluer les promesses, mais aussi en étant conscient des bouleversements récents tels que l'investissement massif de capitaux privés.

● **Jean-Antoine Girault**

Directeur de recherche Inserm émérite, ICM et NeuroSU,
Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé

Neurotechnologies : Promesses et menaces ?

Deux visions, intriquées et sous-tendues par des intérêts économiques, animent les développements des neurotechnologies : aider les personnes souffrant de troubles neurologiques ou psychiatriques et faciliter les interactions entre humains et machines (ordinateurs). De multiples dispositifs sont développés, mais le langage emphatique ou trompeur de la communication complique souvent leur évaluation. L'exposé soulèvera quelques questions dont l'importance doit être pondérée selon les utilisations envisagées. Quel usage peut être fait des données recueillies ? Faut-il les protéger et comment ? Court-circuiter les organes des sens et les muscles est-il réversible ? Quels sont les risques de dépendance ? La plasticité du cerveau change au cours de la vie, comment protéger les plus fragiles, les enfants, les adolescents ? Les handicaps créés par les affections neurologiques et psychiatriques graves sont majeurs et les traitements trop limités, ce qui souligne l'intérêt des approches neurotechnologiques symptomatiques ou de remplacement. En revanche, l'usage en dehors de besoins médicaux patents ne doit-il pas inciter à une extrême prudence ? Dans ce cadre, les applications possibles sont le plus souvent à l'état de projets, mais lorsque des dispositifs efficaces seront développés, il faudra être prêts à en affronter les conséquences humaines, sociales, économiques, voire politiques, alors que les connaissances scientifiques sur le sujet sont embryonnaires.

● **Anne-Lise Giraud**

Directrice de l'Institut de l'Audition, centre de l'Institut Pasteur et l'IHU reConnect, fondation abritée par l'Institut Pasteur

Neurotechnologies pour le traitement des troubles de parole : un sujet sensible

Les interfaces cerveau-machine pour la restauration de la parole sont en pleine expansion technologique et sociale aux Etats-Unis. La recherche académique a encore une longueur d'avance, mais est suivie de très près par les entreprises de la Big Tech. L'Europe avance plus lentement et en profite pour réfléchir. Quels enjeux, quels problèmes, que peut apporter notre réflexion particulière sur ce sujet ?

● **Marie Fuzzati**

Directrice scientifique de France Parkinson

Stimulation cérébrale profonde : entre espoir et concession, que choisiriez-vous ?

Dans la maladie de Parkinson, la stimulation cérébrale profonde (SCP) offre de véritables espoirs thérapeutiques améliorant certains symptômes moteurs chez des personnes malades pour qui les traitements oraux ne suffisent plus. En redonnant autonomie et liberté d'action, la SCP représente souvent un nouvel élan de vie et d'espoir, tant pour les malades que pour leur entourage. Cette technologie n'est toutefois pas exempte de risques : risques chirurgicaux, effets secondaires neuropsychiatriques, troubles de la personnalité, sentiment d'étrangeté à soi-même ou perte de contrôle peuvent bouleverser l'équilibre psychologique. Ce contraste entre attentes et réalité met parfois les patients face à une profonde désillusion.

Au-delà des enjeux médicaux, la SCP soulève d'importantes questions éthiques : comment garantir un consentement réellement éclairé quand l'espoir de guérison influence la décision ? Comment protéger l'identité personnelle et le libre-arbitre face à une technologie modifiant potentiellement émotions et comportements ? Et que devient la vie privée mentale, si l'accès aux données cérébrales ouvre la voie à de nouvelles formes de surveillance ? Le choix de recourir à la SCP dépasse la seule sphère médicale : il interroge la relation entre corps, esprit et technologie. Entre promesse de progrès et inquiétudes fondamentales, cette neurotechnologie exige une réflexion collective et un cadre éthique solide afin de préserver la dignité et l'humanité des personnes concernées.

● **Dafna Feinholz Klip**

Directrice par intérim, Division de la recherche, de l'éthique et de l'inclusion, UNESCO

Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique des neurotechnologies

The intervention will focus on the main elements of the UNESCO Recommendation of Ethics of Neurotechnology. The scope of the document which includes health and research but also the use of these technologies in areas such as education, labor, and commercial use. The description of the data that the document aims to protect, meaning, neural data as well as information that allows the inference of mental states. It will provide information about the structure of the Recommendation, the contains values and principles as well as providing examples of the concrete policy actions contained in the document, addresses to Member States and non-States actors.

● **Hadhemi Kaddour Robin**

Cheffe de projet recherche & neurosciences, Agence de la biomédecine

Neurotechnologies et bioéthique : construire un cadre pour l'innovation

Lors du Forum économique mondial de 2016, le neurobiologiste Rafael Yuste, l'un des initiateurs de la BRAIN Initiative, mettait en garde contre les dangers potentiels des neurotechnologies. Dans son discours, il soulignait que « la neurotechnologie est un outil puissant. Mais elle implique une grande responsabilité. Elle peut aider à guérir des maladies, elle peut augmenter le potentiel humain, mais elle soulève également de profondes questions éthiques concernant les limites de l'esprit humain ». Cette citation résume parfaitement l'ambivalence de ces technologies. Leur intrusivité, en particulier leur capacité à interagir directement avec le cerveau, soulève des préoccupations majeures. Si ces dispositifs peuvent restaurer certaines fonctions perdues, ils risquent aussi de modifier, voire de manipuler, des aspects intimes de la cognition humaine, menaçant l'identité et la liberté de pensée. Jusqu'à quel point peut-on altérer l'esprit humain sans en affecter l'essence même ? L'amélioration cognitive pourrait entraîner des dérives, telles que la pression sociale pour se conformer à des « standards » de performance mentale, ou encore l'exploitation de ces technologies à des fins commerciales ou politiques. L'impact sociétal des neurotechnologies dépendra largement de notre capacité collective à anticiper et à réguler leur développement de manière éthique. La mise en place d'un cadre législatif robuste est cruciale pour garantir que ces technologies ne deviennent pas des instruments de contrôle ou de division sociale.

● **Marion Abecassis**

Avocate aux Barreaux de Paris et de New York, Counsel chez DLA Piper, Paris, invitée permanente du Comité d'éthique de l'Inserm, Membre du Comité Scientifique de AI for Health

Penser nos droits : quelle protection pour nos cerveaux ?

L'essor des neurotechnologies transforme notre rapport à notre cerveau... Et à celui des autres. La réalité (comme l'implant cérébral de la société Neuralink) rattrape la fiction (comme l'épisode Rivermind de la série Black Mirror diffusé en 2025, qui interroge sur la sauvegarde de la conscience et les risques de dérives commerciales). Les dernières avancées scientifiques et leurs applications – tant médicales que non-médicales – soulèvent des questions majeures sur les plans éthique et juridique : comment protéger le droit à la vie privée mentale ? Comment garantir efficacement l'autonomie et le droit à l'autodétermination mentale ? Comment favoriser l'innovation scientifique tout en prévenant les usages abusifs des neurotechnologies ? Ces interrogations ont conduit à l'émergence du « neurodroit » (neurolaw) et de la « neuroéthique » (neuroethics). Le neurodroit examine les implications juridiques des neurosciences et neurotechnologies, en particulier en matière de droits fondamentaux. Il comprend une pluralité de neurodroits, tels que la liberté cognitive, le droit à l'intégrité mentale et le droit à la vie privée mentale. Cette présentation propose de faire le point sur l'état actuel des réflexions juridiques en la matière, depuis la Constitution du Chili — première à consacrer expressément les neurodroits — jusqu'au Code civil français, en passant par les recommandations et résolutions internationales de l'ONU et l'OCDE. À la veille de la possible adoption, prévue en novembre 2025, d'une Recommandation

de l'UNESCO sur l'éthique des neurotechnologies, il est opportun de s'interroger sur les principes et instruments juridiques les plus adaptés pour protéger les neurodroits.

● **Sonia Desmoulin**

Directrice de recherche CNRS, Directrice adjointe du laboratoire Droit et Changement Social, UMR 6297, Nantes Université/CNRS

Les neurodroits : innovations nécessaires ou miroir aux alouettes ?

Réflexion à partir des droits à « l'intégrité cérébrale »

et à « la continuité psychologique »

Après une intense réflexion sur les implications des connaissances neuroscientifiques et des techniques d'imagerie cérébrale sur le droit, notamment en matière de preuve, les littératures éthique et juridique se sont enrichies de propositions sur la reconnaissance de nouveaux droits fondamentaux : les « neurodroits ». Ces idées ont été reprises dans des travaux normatifs variés, dans des instances internationales et dans des textes nationaux. Ce tournant du « neurodroit » aux « neurodroits » marque une étape vers la prise en compte d'innovations techniques inédites et de nouvelles pratiques, à la convergence des neurotechnologies et du numérique. Il révèle aussi une focalisation sur les droits subjectifs et les approches individualistes. A partir de deux exemples de « neurodroits » - le « droit à l'intégrité cérébrale » et le « droit à la continuité psychologique » -, cette intervention questionnera le potentiel de véritable protection qu'emporterait la reconnaissance de nouveaux droits fondamentaux. Il s'agira d'étudier l'étendue des manques éventuels dans le droit existant, de vérifier la capacité des propositions à les combler et de s'interroger sur l'opportunité que représentent des propositions théoriques pour repenser des organisations pratiques. En d'autres mots, il s'agira de se demander si l'appel à reconnaître des « neurodroits » est une revendication utile, une fausse bonne idée ou l'occasion de formuler des propositions alternatives.

● **Alexis Génin**

Directeur de Brain & Mind

Éthique et entrepreneuriat

La miniaturisation des technologies, les nouveaux matériaux et le développement exponentiel des capacités des outils d'intelligence artificielle engendrent l'espoir d'une révolution dans l'efficacité des outils médicaux appliqués aux pathologies neurologiques et psychiatriques. Aujourd'hui, les investissements dans des entreprises dédiées au décodage de l'activité cérébrale - et à la modification de celle-ci - se multiplient, parfois même en absence de besoin médical et avec des revendications affichées de transformation de l'humain. L'entrepreneuriat innovant dans le domaine des neurosciences sera-t-il forcément dévoyé par cet « appel du marché » ou pourra-t-il rester respectueux de l'intégrité du vivant ?



Marion ABECASSIS

Avocate aux Barreaux de Paris et de New York, Counsel chez DLA Piper (Paris), invitée permanente du Comité d'éthique de l'Inserm, membre du Comité Scientifique de AI for Health, présidente du Comité d'Éthique de la Fédération Française Handisport.

Marion Abecassis est avocate aux barreaux de Paris et de New York et exerce en tant que Counsel au sein de l'équipe Sciences de la Vie du cabinet DLA Piper, à Paris. Elle concentre son activité sur le droit de la santé, conseillant une clientèle variée sur les enjeux réglementaires liés aux produits de santé ainsi que sur la négociation de contrats stratégiques du secteur. Elle publie régulièrement et intervient lors de conférences à l'intersection du droit, de la bioéthique et de l'innovation en santé.

Marion est également invitée permanente du Comité d'éthique de l'INSERM, présidente du Comité d'éthique de la Fédération Française Handisport et membre du comité scientifique d'AI for Health.



Bertrand BED'HOM

Bertrand Bed'Hom est vétérinaire et généticien, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Il a conduit à l'INRAE des activités de recherche centrées sur la génétique et la génomique des animaux domestiques, plus particulièrement sur les thèmes de la domestication, du contrôle génétique de la diversité visible et de l'immunogénétique. Au MNHN, ses recherches portent sur l'évolution de l'organisation des génomes des mammifères et des oiseaux. Il coordonne actuellement le projet DIVE-Sea, qui a pour objectif la collecte d'espèces marines en vue de la réalisation de leurs génomes de référence. Il est également responsable de l'ensemble de collection des ressources biologiques vivantes du MNHN. Il s'implique particulièrement dans la diffusion au plus grand nombre de la démarche et des connaissances scientifiques lors de manifestations publiques locales et nationales.



Catherine BOURGAIN

Catherine Bourgain est directrice de recherche à l'Inserm et directrice du Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale, Société (Cermes3 ; CNRS, EHESS, Inserm, Univ. Paris). Formée en génétique des populations, statistiques et en épidémiologie, elle a travaillé pendant dix ans en génétique épidémiologique, pour développer des méthodes de caractérisation de la composante génétique des maladies complexes.

Depuis 2013, elle a rejoint le Cermes3 au sein duquel elle conduit des enquêtes collectives et pluridisciplinaires de sciences sociales sur les technologies de génomique en contexte de soin, notamment dans le champ de l'oncologie et des maladies cardiovasculaires. Elle est membre du comité d'éthique de l'Inserm.



Raja CHATILA

Raja Chatila est professeur émérite à Sorbonne Université. Ses travaux portent sur plusieurs sujets de la robotique autonome, l'Intelligence Artificielle et l'interaction humain-machine, ainsi que sur l'éthique dans les technologies numériques.

Il est membre du CCNEN.

Il a dirigé l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique et le laboratoire d'excellence SMART sur les interactions humain-machine à Sorbonne Université et il était co-président du groupe « IA responsable » du Partenariat Mondial sur l'IA (PMIA-GPAI) (2020-2023). Il a été membre du groupe d'experts de haut niveau sur l'Intelligence Artificielle de la Commission européenne (2018-2020). Il est président de l'Initiative mondiale IEEE (Institute of Electronics and Electrical Engineers) sur l'éthique des systèmes autonomes et intelligents depuis 2016.

Il est membre de plusieurs groupes de travail de l'OCDE sur l'Intelligence Artificielle.



Hervé CHNEIWEISS

Hervé Chneiweiss est neurologue et neuroscientifique, directeur de recherche émérite au CNRS, étudiant les mécanismes moléculaires impliqués dans la plasticité gliale et le développement de tumeur cérébrale. D'abord formé en tant que neurologue (troubles de la marche et du mouvement, Parkinson), il a ensuite contribué à l'identification des causes génétiques de neurodégénérescences telles que les ataxies cérébelleuses. Son travail scientifique plus récent a été consacré aux mécanismes de la plasticité des cellules des tumeurs du cerveau les plus agressives, les glioblastomes, mécanismes qui sous-tendent la progression tumorale et la résistance aux traitements. Les approches techniques comprennent la protéomique, le métabolisme, l'épigénétique, les cultures cellulaires, les modèles animaux. Il a publié plus de 160 articles scientifiques originaux. Il a été directeur du centre de recherche Neuroscience Paris Seine - IBPS (CNRS UMR8246 / Inserm U1130 / Sorbonne Université) jusqu'en août 2024 et est responsable de l'équipe Plasticité Gliale & Neurooncologie. Lauréat du Prix Inserm-OPECST 2019, ancien conseiller pour les sciences de la vie et la bioéthique au cabinet du ministre de la recherche (2000-02), membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) (2013-17), il est actuellement président du Comité d'éthique de l'Inserm et président sortant du comité international de bioéthique de l'UNESCO. Ancien rédacteur en chef de Médecine/Sciences (2006-16). Il a publié plusieurs livres pour le public non-initié (dernier : « Notre Cerveau », L'Iconoclaste, 2019).



Jean-François DELFRAISSY

Jean-François Delfraissy est Président du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) depuis 2017. Professeur d'immunologie clinique à la Faculté de médecine Paris Saclay, il est un spécialiste mondialement reconnu du VIH et des virus émergents. Il a dirigé l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les Hépatites Virales (ANRS) de 2005 à 2016 et l'Institut de microbiologie et maladies infectieuses de l'Inserm. En 2014, il a été nommé coordinateur interministériel chargé de la lutte contre Ebola en France et en Afrique. Prix d'honneur de l'INSERM en 2019, il a présidé le Conseil scientifique Covid-19 auprès du Président de la République, de mars 2020 à juillet 2022. En tant que Président du CCNE, il a contribué à la réflexion sur la loi sur la fin de vie en cours de discussion en France.



Sonia DESMOULIN

Sonia Desmoulin (Desmoulin-Canselier) est directrice de recherche au CNRS, titulaire d'un doctorat et d'une HDR en droit privé et rattachée au laboratoire Droit et Changement Social (UMR 6297 Nantes Université/CNRS) dont elle est directrice adjointe. Ses recherches portent sur les interactions entre le droit et les sciences et techniques, en explorant des questions pratiques (encadrement juridique des technologies émergentes (nanomatériaux, stimulation cérébrale profonde, usage judiciaires des images cérébrales, portée des législations en matière de biotechnologie, usages des outils algorithmiques et de l'intelligence artificielle) et théoriques (raisonnements et méthodes juridiques à l'œuvre dans les réglementations techniques, usage des concepts scientifiques dans le champ juridique). Ses travaux sur les enjeux juridiques des neurosciences et des neurotechnologies se sont notamment déployés au sein du projet ANR pluridisciplinaire NormaStim, qu'elle a dirigé (S. Desmoulin-Canselier, M. Gaille et B. Moutaud (dir.), La stimulation cérébrale profonde, de l'innovation au soin. Les neurosciences cliniques à la lumière des sciences humaines et sociales, Hermann 2019, 368 p), dans la co-organisation de colloques pluridisciplinaires (par exemple avec l'ENM et l'IERDJ : Neurosciences et pratiques judiciaires les 18 et 19 mai 2021 : <http://www.gip-recherche-justice.fr/2021/07/02/les-actes-du-colloque-interdisciplinaire-neurosciences-et-pratiques-judiciaires-sont-en-ligne/>) ou dans la publication d'articles en français et en anglais dans des revues de référence (Droit et Société, Revue de sciences criminelles, Cahiers Droit Sciences et Technologies, Monash Bioethics Review, Frontiers in Neuroanatomy Medicine, Health care and Philosophy).



Yves DONAZZOLO

Le Dr Yves Donazzolo, Maître de Conférence, associate Professor, attaché à l'Université de Grenoble Alpes, est médecin et pharmacologue clinicien. Il a fondé et dirigé pendant plusieurs décennies une structure dédiée au développement des médicaments et des produits de santé, avec une expertise particulière dans le développement précoce chez l'Homme, de la première administration aux preuves de concept. Il a été l'investigateur principal de plusieurs centaines d'études cliniques. Il est également praticien senior dans le service des Urgences Adultes du CHU de Grenoble Alpes. Il intervient régulièrement dans plusieurs programmes d'enseignement en pharmacologie clinique et a été responsable d'une unité de Master. Il est membre actif de l'Association Française de Pharmacologie Translationnelle – Le Club Phase 1 – qu'il a présidée lors de deux mandats. Il a été membre fondateur d'EUFEMED (the European Federation for Exploratory Medicines Development) dont il est le Trésorier en exercice. Il est également membre de la Société Française de Pharmacologie et Thérapeutique (SFPT), de la British Pharmacological Society (BPS) et de l'American College of Clinical Pharmacology (ACCP).



Christine DOSQUET

Christine Dosquet est hématologue clinicienne, praticien hospitalier honoraire. Elle est docteur en médecine de l'Université de Strasbourg et a été interne et chef de clinique dans ce CHU. Elle a effectué sa dernière année d'internat comme résidente en infectiologie à l'Institut Jules Bordet à Bruxelles. Arrivée à Paris en fin de clinicat elle a mené parallèlement une activité clinique en hématologie et une activité de recherche à l'hôpital Lariboisière puis à l'hôpital Saint-Louis. Elle est habilitée à diriger les recherches (1999, Université Paris 7). Sa dernière activité de recherche dans l'UMR-S 1131 concernait le microenvironnement médullaire des patients myélodysplasiques. La prise de conscience de la nécessité absolue d'associer une réflexion éthique à l'activité médicale et à l'activité de recherche l'a conduite à suivre un Master de philosophie pratique, spécialité éthique médicale et hospitalière (Université de Marne la Vallée). Elle est membre depuis 2008 du comité d'évaluation éthique de l'Inserm - CEEI/IRB de l'Inserm - qu'elle préside depuis 2011. Elle participe aux travaux de l'EUREC (European Network of Research Ethics Committees). Elle est invitée permanente du CEI (comité d'éthique de l'Inserm) et participe aux travaux de ce comité.



Dafna FEINHOLZ KLIP

Director a.i. Division of Research, Ethics and Inclusion, Chief of Section Bioethics and Ethics of Science and Technology Section Social and Human Sciences Sector, UNESCO
Dafna Feinholz has a PhD in Research Psychology (UIA Mexico), Master in Bioethics (Universidad Complutense, Madrid, Spain). She occupied the posts of Academic Coordinator of the Mexican National Commission of Human Genome at the Ministry of Health and Executive Director of the National Commission of Bioethics (NBC). At the NBC she ensured its independent legal status; define its mission as promoters of a bioethics culture. Drafted the first national guidelines for Research Ethics Committees and Clinical Bioethics Committees; and promoted the law (still in vigour) that established and differentiated both types of committees. She was Mexico's representative at the Intergovernmental Committee of Experts in charge of drafting and negotiating the UNESCO's Universal Declaration on Bioethics and Human Rights. Since September 2009, she is the Chief of the Bioethics and Ethics of Science Section at UNESCO. She leads different activities aiming at reinforcing capacities of Member States to manage bioethical challenges and to identify the ethical, legal and social implications of cutting-edge science, emerging and promoting awareness raising and public debate. She has played a leading role in the elaboration and adoption of the Declaration of ethical principles of climate change and the Recommendation on the Ethics of AI. She is responsible for oversight of the secretariat of the International Bioethics Committee (IBC), the World Commission on the Ethics of Scientific Knowledge and Technology (COMEST), the Intergovernmental Bioethics Committee (IGBC) and the UN Inter-Agency Committee on Bioethics (UNIACB). She is also currently playing a leading role in preparing the UNESCO recommendation on the ethics of neurotechnology.



Marie FUZZATI

Marie Fuzzati est directrice scientifique à l'association France Parkinson. Biochimiste de formation, elle a obtenu un doctorat en biologie moléculaire avant de se tourner vers les neurosciences. Elle a étudié pendant 15 ans les mécanismes sous-jacents à la maladie de Parkinson à l'Institut Neurologique IRRCS C. Mondino, à Pavie (Italie). Ses travaux de recherche fondamentale se sont principalement consacrés à l'étude de biomarqueurs sanguins et de molécules à potentiel neuroprotecteur. Toujours tournée vers l'humain, en arrivant à Paris elle a souhaité se rapprocher des personnes malades et de leurs proches, et a rejoint l'association de patients France Parkinson. Aujourd'hui, elle est impliquée dans toutes les missions de l'association liées à la recherche et a mis en place des groupes de Patients Experts Recherche. L'objectif de ces groupes est de porter la voix des personnes malades à tous les niveaux de la recherche, en particulier lors du développement et de la mise en place d'études cliniques. Elle est actuellement membre du comité technique et scientifique de la fondation IRCCS Ca' Grande Ospedale Maggiore Policlinico de Milan (Italie) et membre du comité de suivi de la Charte pour le développement responsable des Neurotechnologies. Elle fait aussi parti de la gouvernance du projet PRECISE-PD et du NS-PARK Master Trial.



Alexis GÉNIN

Alexis Génin est le directeur général du biocluster Brain&Mind. Neurobiologiste de formation, Alexis a effectué son cursus de recherche dans un cadre mixte académique et industriel. Il a ensuite piloté la croissance internationale d'une PME de diagnostic, avant de participer au lancement de la filiale privée de l'Inserm pour le transfert de technologies et l'amorçage de start-ups. Ensuite, à l'Institut du Cerveau, il a piloté le développement d'une unité de recherche en biothérapies, la création d'un living-lab hospitalier pour le développement de technologies médicales, ainsi qu'un accélérateur de start-ups et une unité de recherche clinique précoce. Dans Brain&Mind, il rassemble maintenant une large communauté de chercheurs et d'entrepreneurs pour améliorer l'efficacité du développement d'innovations médicales.



Anne-Lise GIRAUD

Anne-Lise Giraud, née en 1968 à Lyon, est une neuroscientifique française spécialiste du langage. Docteure en neurosciences, elle a poursuivi sa carrière au Wellcome Trust (Londres) et à l'université de Francfort avant de créer son propre groupe de recherche. Après avoir dirigé une équipe Inserm à l'ENS Paris, elle rejoint en 2012 l'Université de Genève, où elle devient professeure ordinaire. Ses travaux portent sur les oscillations neuronales et leur rôle dans la perception et la production de la parole, avec des applications aux troubles comme la dyslexie, l'autisme ou le bégaiement. Elle explore également des approches innovantes de neurostimulation et développe des interfaces cerveau-machine pour restaurer la communication chez des patients paralysés (projet SpeakOut). Depuis 2022, elle dirige l'Institut de l'Audition (Institut Pasteur) et, depuis 2024, l'Institut hospitalo-universitaire reConnect dédié aux troubles du langage et de l'audition. Elle a lancé et co-dirigé le pôle national suisse NCCR Evolving Language entre 2018 et 2022. Lauréate du Grand prix Lamonica (2023) et de la médaille d'argent du CNRS (2025), elle est l'auteure de *Le cerveau et les maux de la parole* (2018).



Jean-Antoine GIRAULT

Après une formation initiale en médecine (neurologie) et en sciences à Paris, Jean-Antoine Girault a obtenu une thèse dans le laboratoire de Jacques Glowinski au Collège de France puis travaillé dans le laboratoire de Paul Greengard (Rockefeller University, New York, 1985-1989). Recruté à l'Inserm il a dirigé une équipe au Collège de France (1990-1999) et créé et dirigé une unité Inserm (2000-2006) puis l'Institut du Fer à Moulin (Inserm et Sorbonne Université, 2007-2020), dédié à l'étude du développement et de la plasticité du système nerveux. Il a contribué à la structuration des neurosciences en région Ile de France et présidé la Société Française des Neurosciences (2015-2017) et la « Federation of European Neuroscience Societies » (FENS, 2020-2022). Il est actuellement membre du CCNE. Les intérêts scientifiques de JA Girault portent sur les mécanismes moléculaires et cellulaires des effets à long terme des neurotransmetteurs (signalisation intracellulaire, phosphorylation des protéines, régulations épigénétiques). Il s'intéresse particulièrement au rôle de la dopamine dans les circuits de récompense et le contrôle des mouvements. Ses travaux ont notamment contribué à la compréhension des mécanismes d'addiction et des troubles des mouvements (maladie de Parkinson et dystonies).



François HIRSCH

François Hirsch est diplômé en immunologie de l'Institut Pasteur et en sciences et éthique médicale de l'Université Paris-Sud. Il a passé 30 ans à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), où il a occupé divers postes dans la recherche scientifique et l'administration de la recherche, dont ceux de secrétaire général du Comité d'éthique et de directeur adjoint de l'Institut des technologies de la santé. Pendant trois ans, il a été expert national détaché auprès de l'unité Gouvernance et éthique de la Commission européenne où il a contribué à l'organisation de l'évaluation éthique des projets de recherche soumis pour financement. François Hirsch est actuellement membre du Comité d'éthique de l'Inserm, secrétaire du Comité de protection des personnes d'Ile-de-France 7 et membre du Conseil d'administration de la Conférence nationale des CPP. Au niveau international, il est membre fondateur de l'Association internationale pour une recherche responsable de l'édition du génome (ARRIGE) et co-dirige l'initiative internationale VoIREthics visant à établir des bonnes pratiques pour la recherche impliquant des volontaires sains. Il est également évaluateur éthique pour diverses agences de la Commission européenne et représentant français du réseau européen des comités d'éthique de la recherche (EURECNet).



Hadhemi KADDOUR ROBIN

Titulaire d'un doctorat en neurosciences, Hadhemi Kaddour Robin a eu l'opportunité de poursuivre sa carrière scientifique au sein d'une institution prestigieuse, le Collège de France à Paris. Elle y a intégré la chaire Processus morphogénétiques, dirigée par le professeur Alain Prochiantz, en tant que chercheuse postdoctorale. Ses travaux y ont principalement porté sur les mécanismes fondamentaux du développement cérébral, dans une approche à la croisée de la biologie cellulaire, de l'imagerie, de la science des données et des neurosciences fondamentales. En 2022, elle a rejoint l'Agence de la biomédecine pour y assurer la coordination et le développement de leur mission « neurosciences », inscrite dans la loi de bioéthique. Cette nouvelle étape professionnelle lui permet de mettre ses compétences scientifiques au service de l'intérêt général, en contribuant à une réflexion éthique et réglementaire sur les avancées en neurosciences. C'est aussi une manière pour elle, de renouer avec sa passion première : la compréhension du cerveau, à la fois dans ses dimensions biologiques et sociétales.



Claude KIRCHNER

Claude Kirchner est président du Comité consultatif national d'éthique du numérique. Il est directeur de recherche émérite d'Inria, l'institut national français de recherche en sciences et technologies du numérique, dont il a été le directeur scientifique de 2010 à 2014. Il est également membre du Comité Éthique et Scientifique de Viginum et du comité scientifique et de la prospective de la CNIL, président du Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique de l'université Paris Cité. Il a dirigé jusqu'en mai 2024 le Comité national pilote d'éthique du numérique, créé en décembre 2019 sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) dont il a été également membre de 2018 à 2023, il a été membre du conseil scientifique de l'ANSSI (Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information) jusqu'en 2022 et premier président du COERLE, comité opérationnel d'évaluation des risques légaux et éthique d'Inria et son référent à l'intégrité scientifique jusqu'à fin 2018. Ses intérêts et contributions scientifiques portent sur les fondements logique et sémantique pour la conception et la mise en oeuvre de systèmes numériques fiables et sécurisés et sur leurs applications à la cybersécurité.



**Frédérique
LESAULNIER**

Frédérique Lesaulnier est docteure en Droit, experte du droit et des pratiques en matière de protection des données de santé. Elle est Déléguée à la protection des données (DPO) de l'Institut du cerveau et membre du Comité d'éthique de l'Inserm. Elle a travaillé 10 ans à la CNIL où elle a coordonné le pôle Santé de la direction des Affaires Juridiques, puis a rejoint l'Inserm en 2014 où elle a été associée auprès de la Direction de l'ITMO Santé publique au dynamisme de l'Institut pour favoriser l'accès des chercheurs au Système National des Données de Santé (SNDS), puis elle a assuré les fonctions de DPO. Son implication dans la crise sanitaire aux côtés des chercheurs et de la CNIL a été récompensée par le prix Inserm de l'innovation 2020. Elle est également experte près du Conseil de l'Europe et rédactrice en chef de la revue Médecine & Droit. Elle enseigne dans le cadre de troisièmes cycles universitaires et auprès de professionnels.



Séverine MATHIEU

Séverine Mathieu est sociologue, directrice d'études à l'EPHE-PSL, titulaire de la chaire « Sociologie des religions et de l'éthique ». Elle est membre du comité d'éthique de l'INSERM depuis 2022. Dans ses recherches, elle s'intéresse aux enjeux éthiques des biotechnologies de la reproduction. Séverine Mathieu mène depuis 2010 différentes enquêtes de type ethnographique en France dans des services de procréation médicalement assistée et dans des services d'accueil d'embryons, à propos du devenir des embryons surnuméraires. Dans une autre enquête réalisée lors des débats autour de la révision de loi de bioéthique de 2021, elle s'est penchée sur la formation des repères et des normes éthiques en contexte de sécularisation. Elle réalise actuellement une nouvelle recherche qui fait suite à la révision des lois de bioéthique de 2021 qui ouvre la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules. Elle a notamment publié Faire famille aujourd'hui. PMA, bioéthique et religions, Le Cavalier bleu, 2020 ; Embryon, personne et parenté, sous la direction de Séverine Mathieu et Enric Porqueres I Gené, Éditions de la FMSH, 2022 ; L'enfant des possibles : Assistance médicale à la procréation, éthique, religion et filiation, Editions de l'Atelier, 2013. Elle a été membre du Comité éthique de l'INED (2017-2022) et participe en tant que bénévole aux staffs du Centre d'éthique clinique (Paris, hôpital Cochin).



Jérémie MATTOUT

Jérémie Mattout est chercheur Inserm, il co-dirige l'équipe COPHY (Computational, Cognition et Neurophysiologie) du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon. Il y mène des recherches dans le domaine des interfaces cerveau-machine non-invasives à visée clinique.



Jennifer MERCHANT

Politologue, Jennifer Merchant est professeure à l'Université Panthéon-Assas Paris II, membre du CERSA (Centre d'études et de recherche en sciences administratives et politiques) et membre de l'Institut Universitaire de France.
Publications principales : Procréation et politique aux Etats-Unis, 1965-2005 (Paris, Belin, 2005) ; Access to Assisted Reproductive Technologies: The Case of France and Belgium (direction et auteur), London, Berghahn Books, 2019 ; « A qui appartient le corps des femmes », in Le rêve américain à l'épreuve de la Présidence Trump, Lauric Henneon (dir.), Vendémiaire Paris, October 2020 ; « Dead-End in Sight: France Struggles With Surrogacy and Cross-Border Practices », 'Surrogacy – Recent Developments and Emerging Dilemmas', The New Bioethics, November 2020 ; « Le droit constitutionnel des Etats-Unis et la bio-éthique : Normes constitutionnelles applicables en bioéthique », Annuaire international de justice constitutionnelle, 2022 ; « Comparative Abortion Law, France/United States », in Research Handbook on International Abortion Law, Mary Ziegler (dir.), Edwin Elgar Press, 2022. De 2015 à 2017, elle a fait partie du groupe international du comité de travail de la National Academy of Sciences (Etats-Unis) qui s'est penché sur les implications sociales et éthiques de la technologie CRISPR/Cas9, et de 2017 à 2018 elle a fait partie du groupe d'organisation de la National Academy of Sciences du 2^e Sommet international sur la modification du génome humain qui s'est tenu à Hong Kong en 2018. Elle est membre de ARRIGE depuis sa création - Association for Responsible Research and Innovation in Genome Editing : <https://www.arrige.org/about-us/>



Laurent PINON

Après une formation initiale en biologie et un doctorat en histoire des sciences, Laurent Pinon exerce successivement comme enseignant-chercheur au département d'histoire de l'Ecole normale supérieure, comme rapporteur à la Cour des comptes et comme responsable de service à la direction financière du CNRS. Il rejoint en 2017 le ministère de la Recherche où il est aujourd'hui responsable du département des pratiques de recherche réglementées. Cette équipe veille à la bonne mise en œuvre des réglementations relatives à l'utilisation d'animaux, d'OGM ou d'échantillons biologiques humains à des fins de recherche. Elle suit également le protocole de Nagoya et les sujets de bioéthique liés à la recherche. Dans le cadre de ses fonctions, Laurent Pinon représente le ministère de la Recherche à la Commission nationale pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques et au Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale. Il est par ailleurs membre du comité d'éthique du MNHN depuis cette année.



Didier SAMUEL

Médecin et Chercheur, le Pr Didier Samuel a été nommé Président-directeur général de l'Inserm, lors du Conseil des ministres du 1^{er} février 2023, sur proposition de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre de la Santé et de la Prévention. Didier Samuel est aussi le président de l'Agence de Programme de Recherche en Santé créée au sein de l'Inserm afin d'initier et coordonner de vastes programmes d'envergure nationale sur les thématiques de santé prioritaires. Le Pr Samuel a consacré l'ensemble de sa carrière à mener de concert ses activités de soin et de recherche. Professeur d'hépatologie à l'université Paris-Saclay, directeur du service d'hépatologie et de réanimation hépatique de l'hôpital Paul-Brousse et directeur médical du programme de transplantation hépatique au sein de ce même hôpital, Didier Samuel a pris en charge et suivi plus de 4 500 patients transplantés hépatiques. Doyen de la faculté de médecine de Paris-Saclay depuis 2017, le Pr Samuel a présidé la Conférence des doyens de médecine entre 2022 et 2023. Il a également présidé le Comité national de coordination de la recherche, jusqu'à sa prise de poste en qualité de P-DG de l'Inserm. Depuis 2005, le Pr Didier Samuel dirigeait une unité de recherche au sein de l'Inserm consacrée à la physiopathogénèse et au traitement des maladies du foie. Son expertise dans le domaine des maladies hépatiques et en transplantation hépatique est reconnue à l'international, il a d'ailleurs été membre de la Société Internationale de Transplantation Hépatique entre 2007 et 2015.



Sebastian TOBLER

Sebastian Tobler, ingénieur et professeur à la haute école spécialisée bernoise, est devenu tétraplégique après un grave accident de VTT en 2013. Fondateur de la startup GBY (2016-2024) et directeur du SCI-Mobility Lab, il s'engage dans la recherche et développement de la mobilité assistée. Participant, comme patient, à l'étude STIMO sur la stimulation électrique épидurale, il a réalisé l'exploit de remarcher même sans stimulation active, symbole d'un immense espoir pour la science. Membre du conseil d'administration de la banque Raiffeisen Fribourg Ouest et du comité directeur des donateurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, il œuvre pour l'innovation, la réhabilitation et l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Catherine VIDAL

Catherine Vidal est neurobiologiste, directrice de recherche honoraire à l'Institut Pasteur de Paris, co-fondatrice du réseau international de recherches sur le cerveau et le genre « NeuroGenderings ». Au sein du Comité d'Éthique de l'Inserm, elle est co-responsable du groupe « Genre et Recherche en Santé ». Elle est co-présidente de la commission Santé du Haut Conseil à l'Égalité, et auteure du rapport : « Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique ». Elle est aussi membre du Haut Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence. Catherine Vidal se consacre également à la vulgarisation du savoir scientifique à travers des publications, des conférences et des interventions dans les médias. Son intérêt porte sur les enjeux éthiques des neurosciences, concernant notamment le sexe et le genre dans la santé, et les recherches en neuro-technologies. Elle est membre de ONU Femmes France, de l'Association Femmes et Sciences et co-directrice de la collection « Égale à Égal » chez Belin. Elle a été promue Officière de la Légion d'Honneur en 2019 et Commandeure dans l'ordre national du Mérite en 2023. Livres récents : Nos cerveaux resteront-ils humains ?, Le Pommier 2019 ; Femmes et santé : encore une affaire d'hommes ?, Belin 2017/2025 ; Nos cerveaux, tous pareils, tous différents ! Belin 2015 ; Cerveau, sexe et pouvoir, Belin 2015.



Blaise YVERT

Blaise Yvert is senior researcher leading the team Neurotechnology and Network Dynamics at the Grenoble Institute of Neuroscience (Inserm/Univ Grenoble Alpes U1216). He received his Engineering degree from Ecole Centrale de Lyon and Cornell University in 1993, his PhD in Biomedical Engineering in 1996, and his habilitation (HDR) in 2008. In his early career, he developed and used numeric models to detail human brain auditory areas from EEG, MEG and intracranial EEG (sEEG). From 2003, he then coordinated and participated to several collaborative projects to develop high-density multielectrode array systems to study the dynamics of neural networks at a multicellular level. In 2012-2013 he became appointed Fulbright Visiting Scholar at the Brown Institute for Brain Sciences (directed by John P. Donoghue) in the field of human brain-computer interfaces (BCIs). Since 2013, his research interests focus on the development of new cortical interfaces and BCI systems to investigate cortical vocal and speech networks and to restore speech using neural prostheses. To accompany these scientific and technological research axes, Blaise Yvert has established several collaborations with philosophers and ethicists to reflect on the ethical implications of neurotechnologies.



Célia ZOLYNSKI

Célia Zolynski est Professeur Agrégée de droit privé à l'Ecole de droit de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne où elle codirige le Département de recherche en droit de l'immatériel de la Sorbonne (IRJS-DreDis) ainsi que l'Observatoire de l'IA de Paris 1 et dirige le Master 2 Droit de la création et numérique. Elle est en outre personnalité qualifiée au sein de la Commission consultative nationale des droits de l'Homme (CNCDH) et du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), membre du Comité national consultatif d'éthique du numérique (CCNE du Numérique) et du comité de la prospective de la CNIL, et a été membre du Conseil national du numérique (CNNum) ainsi que du Comité national pilote d'éthique et numérique (CNPEN). Ses activités de recherche et d'enseignement portent sur le droit du numérique, le droit de la propriété intellectuelle, le droit du marché et les libertés fondamentales. Elle est l'auteur de différentes publications et contribue à plusieurs groupes de recherches interdisciplinaires sur la régulation des services numériques et des systèmes algorithmiques.



La science pour la santé

 From science to health